

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Municipalité de Saint-Félix-d'Otis poursuit activement la lutte contre le myriophylle à épis au lac Otis

Saint-Félix-d'Otis, 29 avril 2026 – Profondément soucieuse de la qualité de l'environnement et de la préservation de ses milieux naturels, la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis déploie depuis 2025 des efforts soutenus afin de lutter contre la présence au lac Otis du myriophylle à épis, une plante aquatique exotique envahissante.

Bien que ces efforts aient été fructueux à quelques endroits du lac, les résultats globaux s'avèrent insuffisants et justifient des actions renforcées pour l'été 2026.

Ces interventions sont essentielles afin de préserver ce milieu naturel unique, tant pour les usages actuels que pour les générations futures.

Interventions planifiées pour 2026

Les interventions prévues en 2026 visent à consolider les gains réalisés en 2025 et à intensifier les actions dans les secteurs où les résultats ont été moins fructueux.

Les principales interventions prévues sont :

- l'arrachage des zones identifiées en 2025, de même que le suivi des secteurs déjà traités;
- des interventions réalisées en collaboration avec Fjord Marine et la firme FYTO;
- la fermeture temporaire de la rampe de mise à l'eau située à la halte routière, afin de permettre une intervention plus drastique dans ce secteur sensible;
- l'installation de bouées pour restreindre l'accès au secteur sud du lac.

Ces mesures visent à limiter la propagation de la plante et à améliorer l'efficacité à long terme des interventions. Leur succès pourrait mener à une cessation complète des activités aquatiques sur le lac Otis à l'été 2027.

Bilan des interventions réalisées en 2025

Au cours de l'année 2025, plusieurs opérations d'éradication ont été menées au lac Otis.

Ces travaux ont entre autres permis :

- l'arrachage de 628 kg de myriophylle à épis, représentant environ 360 plants;
- un suivi des herbiers aquatiques, incluant une comparaison avec les données de 2024.

La collaboration citoyenne : un élément clé

La Municipalité rappelle que la protection du lac Otis est une responsabilité collective. La collaboration de l'ensemble des citoyennes et citoyens est essentielle pour assurer le succès des interventions et éviter la propagation de cette plante envahissante vers d'autres plans d'eau.

En tout temps, les bonnes pratiques suivantes sont recommandées :

- naviguer le plus possible au centre du lac, loin des berges;
- éviter le secteur sud du lac, délimité par des bouées;
- pour les plaisanciers des autres lacs, utiliser le lave-bateau en libre-service, accessible à la halte routière.

Informations supplémentaires

Pour en savoir plus sur le myriophylle à épis, les interventions en cours et les zones visées, les journalistes sont invités à consulter le site Web de la Municipalité : <https://st-felix-dotis.qc.ca/myriophylle>

– 30 –

Source :

Municipalité de Saint-Félix-d'Otis
Pierre Deslauriers
418 544-5543
municipalite@st-felix-dotis.qc.ca